



OCCASIONS OFFERTES AUX EXPOSANTS

CONFÉRENCE 2008 DU FCA-CAF

« L'apprentissage – notre avantage concurrentiel »
Le Centre des congrès de Victoria (Colombie-Britannique)
du 8 au 10 juin 2008

Le Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum (FCA-CAF) présente sa conférence:

"L'apprentissage – notre avantage concurrentiel"

Le Centre des congrès de Victoria est l'emplacement idéal pour la Conférence sur l'apprentissage 2008 du FCA-CAF qui aura lieu du 8 au 10 juin. Pendant deux jours et demi, quelque 450 délégués gonflés à bloc profiteront d'un programme survolté.

À propos de nous

Le Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum (FCA-CAF) est un organisme diversifié et à but non lucratif qui regroupe les principales parties intéressées du secteur de l'apprentissage au Canada, soit des représentants du patronat, des syndicats, de l'Alliance interprovinciale des présidents de commissions d'apprentissage (AIP), des éducateurs, des personnes handicapées, des femmes, des membres des minorités visibles, des Autochtones, du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) et de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC).

Objectifs du FCA-CAF

- Promouvoir l'apprentissage comme système efficace de formation et d'éducation contribuant au développement d'une main-d'œuvre qualifiée.
- Apporter son soutien aux systèmes de prestation de l'apprentissage partout au Canada.

Renseignements sur l'exposition et communications :

Pour tout renseignement au sujet de l'exposition, veuillez vous adresser à :

Hélène Lamadeleine
Gestionnaire de la conférence
A/s de Golden Planners Inc. Conférence 2008 du FCA-CAF
1390 Prince of Wales, bureau 310
Ottawa (Ontario) K2C 3N6
Tél : (613) 241-9333
Télec : (613) 565-2173
Courriel : lamadeleine@goldenplanners.ca

Occasions offertes aux exposants

Le nombre d'espaces est limité – Réservez dès maintenant!

Avantages offerts aux exposants :

- Nom inscrit dans le Programme officiel de la conférence.
- Une copie de la liste des délégués en texte délimité.
- Accès à un grand nombre d'intéressés. La conférence devrait attirer quelque 450 participants.

Date :

La **Conférence 2008 du FCA-CAF « L'apprentissage - notre avantage concurrentiel »** aura lieu du dimanche le 8 juin au mardi le 10 juin 2008

Lieu de l'exposition :

CENTRE DES CONGRÈS DE VICTORIA, 720 RUE DOUGLAS, VICTORIA (C-B) V8W 3M7

Heures d'ouverture :		Logistique :
le dimanche 8 juin	14h00 – 18h30	Montage / Démontage des stands :
le lundi 9 juin	07h00 – 17h00	Montage: le dimanche 8 juin, 08h00-14h00
le mardi 10 juin	07h00 – 14h30	Démontage: le mardi 10 juin à partir de 14h30

Tous les stands doivent être montés et dotés de préposés à partir de 14h00, le dimanche 8 juin 2008, à temps pour l'ouverture. En signe de courtoisie pour les participants et autres exposants, nous invitons les exposants à assurer l'accueil à leur stand pendant les heures d'ouverture.

Pour réserver, veuillez remplir le contrat et la demande d'espace d'exposition ci-joints.

Activité réservée aux exposants :

Une réception aura lieu à l'étage de l'exposition le dimanche 8 juin 2008, entre 17h30 et 18h30.

Espace fourni :

Le stand mesure 8 pieds de profondeur par 10 pieds de largeur (2,5 m x 3 m). Il est possible de jumeler des stands sur demande.

La location d'un espace comprend :

- ✓ Un rideau arrière de 8 pieds de hauteur
- ✓ Un rideau latéral de 3 pieds de hauteur
- 1 table de 8 pieds (drapée et munie d'une jupe) et de 2 chaises
- ✓ 1 poubelle
- ✓ Le service de sécurité du site

La location d'un espace ne comprend pas :

- × Les frais des courtiers en douane
- × Le transport du matériel de l'exposant
- × Les frais d'entreposage ou manutention/déplacement sur place
- × Les services électriques supplémentaires
- × Un service de sécurité supplémentaire
- × Toute installation et tout service supplémentaire exigés par l'exposant
- × Les services de déballage ou de mise en caisse

NOTA: Le Centre des congrès de Victoria n'acceptera aucun envoi de matériel à l'avance. Tout le matériel d'exposition doit être envoyé par l'entremise du fournisseur officiel « Events on the Move » (ce fournisseur sera responsable de recevoir le matériel à l'avance pour être livré au Centre des congrès le matin du 8 juin). Si vous envoyez votre matériel au Centre des congrès, le Centre des congrès vous chargera automatiquement des frais de manutention et d'entreposage. Pour les renseignements requis pour votre envoi à l'avance, la manutention de votre matériel ou les services de courtiers en douane, veuillez vous référer au Formulaire de 'Materials Handling' ci-joint.

L'exposant peut louer des articles supplémentaires ou prendre certaines dispositions à ses frais par l'entremise du fournisseur de services attiré, le Centre des congrès de Victoria.

RÈGLEMENTS RÉGISSANT LES EXPOSANTS

CONFÉRENCE 2008 DU FCA-CAF

« *L'apprentissage – notre avantage concurrentiel* »
du 8 au 10 juin 2008, Centre des congrès de Victoria
Victoria (Colombie-Britannique)

Renseignements généraux :

1. Le coût pour un espace simple est de 750 \$ et de 1500 \$ pour un espace double.
2. Remplir le contrat et le retourner au Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum. L'espace d'exposition n'est réservé que lors de la réception du paiement. Celui-ci doit être effectué lors de la signature du contrat. Veuillez faire le chèque à l'ordre de : « **CAF-FCA Conference** »
3. Le FCA-CAF se réserve le droit de vendre de nouveau l'espace d'exposition si l'organisme ne fait pas parvenir le contrat signé et le paiement dans les 30 jours de la réception de la demande.
4. Le secrétariat de la conférence se réserve le droit de refuser tout contrat et toute demande d'espace d'exposition ainsi que le droit de modifier à son gré les règlements régissant les espaces d'exposition.
5. Toute demande d'annulation doit être soumise par écrit au FCA-FCA au plus tard 30 jours avant l'événement. Veuillez noter qu'un frais d'annulation de 25 % s'appliquera dans un tel cas. **L'exposant signifiant son retrait après le 8 mai 2008 n'aura droit à aucun remboursement ou transfert des sommes payées.** L'exposant est entièrement responsable du coût de son exposition ainsi que des taxes applicables.
6. Un espace d'exposition doit être occupé par un maximum de deux préposés. Les exposants souhaitant participer aux séances et activités de la conférence doivent remplir un formulaire d'inscription et faire parvenir leur paiement à « **CAF-FCA Conference** »
7. En remplissant et en soumettant le contrat et la demande d'espace d'exposition, vous autorisez le FCA-CAF à recueillir des données personnelles pour traiter la demande, communiquer avec vous et vous renseigner sur les projets et activités du FCA-CAF. Ce consentement peut également comprendre le partage des renseignements à une tierce partie aux fins de gérer des aspects des activités réservées aux exposants.

Responsabilités de l'exposant :

Le Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum (FCA-CAF), Golden Planners Inc. (GPI), le Centre des congrès de Victoria, leurs successeurs et tout agent ou employé de ceux-ci ne seront aucunement responsables de la sécurité ou des biens de l'exposant, de l'agent ou de l'employé s'ils sont victimes de vol, de dommages causés par l'incendie, d'accident ou d'autres incidents. Le FCA-CAF, GPI et le Centre des congrès de Victoria et tous leurs représentants, employés et agents (« la direction ») seront exemptés ou indemnisés pour toute réclamation pour blessure, dommage, destruction ou perte causés par un exposant. De plus, ils seront exemptés ou indemnisés pour toute réclamation pour blessure à un exposant ou à un de ses représentants, agents ou employés.

Restrictions imposées à l'exposant :

Le FCA-CAF se réserve le droit de refuser toute exposition ou partie d'exposition qu'il juge inappropriée ou contraire au caractère de la conférence. Le FCA-CAF devra imposer des limites aux stands qui peuvent devenir répréhensibles ou nuire aux stands voisins ou à d'autres activités en raison du bruit, de leur mode de fonctionnement, du matériel ou de toute autre raison.

Aucun exposant ne commettra un acte contrevenant aux droits et privilèges fournis conformément à cette demande à un autre exposant. Les entrevues, démonstrations, distribution de documents, de fournitures et de souvenirs doivent avoir lieu à l'intérieur de l'espace d'exposition. Seules les compagnies ayant loué l'emplacement peuvent s'adonner à des activités de sollicitation, de démarchage ou de distribution de matériel publicitaire ou à l'utilisation d'enseignes. Il est interdit à l'exposant de distribuer des circulaires, des catalogues ou d'autre matériel publicitaire de firmes qui ne sont pas des exposants.

Droits et privilèges :

L'exposant accepte de respecter les règles et la réglementation adoptées par la direction au mieux des intérêts de l'exposition. De plus, l'exposant accepte que la direction a le dernier mot sur l'adoption de toute règle ou de toute réglementation jugée nécessaire avant, durant ou après l'exposition.

La direction se réserve le droit d'annuler ce contrat et de conserver l'espace d'exposition si l'exposant ne respecte pas toutes les conditions matérielles de ce contrat ou refuse de se soumettre aux règles et à la réglementation de l'exposition. Dans un tel cas, l'exposant renoncera aux dommages intérêts découlant de tout paiement relatif à la location d'un emplacement et toute occupation de cet emplacement.

La présente demande n'accorde des droits à l'exposant qu'en vertu du consentement écrit du FCA-CAF.

Règlement relatif aux incendies :

Tous les exposants doivent se soumettre aux exigences du Service d'incendies de la ville de Victoria et du Centre des congrès de Victoria. Les décorations, les rideaux et les tissus doivent être à l'épreuve du feu.

Règlement relatif à l'électricité :

Tous les exposants doivent satisfaire aux exigences de BC Hydro et du Centre des congrès de Victoria en matière d'électricité. Cela signifie que tout le matériel électrique utilisé doit être homologué ACNOR. Si vous prévoyez exposer du matériel électrique ne portant pas l'étiquette ACNOR, veuillez communiquer avec Golden Planners Inc. Le défaut de se conformer pourrait entraîner la révocation des privilèges d'exposant.

Assurances / Responsabilité :

L'exposant prendra soin d'assurer tous ses biens sur les lieux de l'exposition et durant leur transport, y compris l'obtention d'une assurance des pertes d'exploitation, s'il y a lieu. Le FCA-CAF, le Centre des congrès de Victoria et GPI ne pourront être tenu responsable de la perte ou des dommages causés aux biens, peu importe la façon dont les biens ont été perdus ou endommagés. L'exposant doit détenir une assurance incendie ainsi qu'une assurance de responsabilité civile.

Occasion à ne pas manquer!

Le Colloque national 2008 sur les métiers autochtones aura lieu les 10 et 11 juin, immédiatement à la suite de la conférence du FCA-CAF. Une offre spéciale pour l'espace d'exposition est offerte aux exposants de la conférence du FCA-CAF à un prix réduit de 250 \$!

Si vous êtes intéressé(e) à recevoir plus de détails, veuillez communiquer avec Victoria LaBillois (Téléphone : 418-788-3401 / courriel : vlabillois@aboriginalhr.ca).

...ou visitez leur site internet : www.aboriginalhr.ca





CONFÉRENCE 2008 DU FCA-CAF
« L'apprentissage – notre avantage concurrentiel »
Centre des congrès de Victoria (Colombie-Britannique)
du 8 au 10 juin 2008

CONTRAT ET DEMANDE D'ESPACE D'EXPOSITION

Ministère/Organisme : (« l'exposant »)		
Personne-ressource :		
Titre :		
Adresse :		
Ville :		Province :
Code postal :		Téléphone :
Télécopieur :		Courriel :
Nombre de stand(s) demandé : ___ 8 pi x 10 pi à 750 \$ chacun	Frais applicable : _____ \$	Méthode de paiement: <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> American Express <input type="checkbox"/> Veuillez facturer mon organisme
Taxe sur les produits et services (5%) : (N° de TPS 865349435-RT0001)	_____ \$	
MONTANT DÛ :	_____ \$	N° de la carte :
		Date d'expiration :

Veuillez faire les chèques payables à « CAF-FCA Conference ». Le Forum canadien sur l'apprentissage – Canadian Apprenticeship Forum examinera les demandes selon l'ordre d'arrivée. Le FCA-CAF se réserve le droit d'approuver, à sa seule discrétion, toute demande.

Annulations : L'exposant peut renoncer à son engagement jusqu'à 30 jours avant l'événement. Veuillez noter qu'un frais d'annulation de 25 % s'appliquera dans un tel cas. **L'exposant signifiant son retrait après le 8 mai 2008 n'aura droit à aucun remboursement ou transfert des sommes payées.** L'exposant est entièrement responsable du coût de son exposition ainsi que des taxes applicables. Toute annulation doit être transmise par écrit écrit à la Conférence 2008 du FCA-CAF a/s Golden Planners Inc.

Veuillez remplir le contrat et le retourner à **Hélène Lamadeleine, Gestionnaire de la conférence, Golden Planners Inc., 1390 Prince of Wales, bureau 310, Ottawa (Ontario) K2C 3N6** ou par télécopieur au (613) 565-2173 ou par courriel à lamadeleine@goldenplanners.ca. *Veuillez en conserver une copie pour vos dossiers.*

Acceptation du contrat

Nom : (en lettres moulées SVP)	Titre :
Signature autorisée :	Date :

Vous pouvez transmettre le contrat signé par télécopieur. Ce document a alors force de loi.